

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

BUREAUX: 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION: 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

ABONNEMENTS			
	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	3 30	1 80	1 80
rendue franco par la porteuse	4 30	2 30	2 30
la poste	4 70	2 60	2 60
Union postale, par 1 numéro	25	15	6 75
par 2 numéros	30	10 50	5 50
Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus.			

DÉPARTS POUR		CHEMINS DE FER		ARRIVÉES DE	
4 40	6 10	7 12	7 55	9 47	10 48
5 —	7 15	11 25	1 42	4 18	7 30
5 55	7 47	12 45	—	1 48	5 22
6 11	8 10	10 45	1 26	4 05	6 02
Les dimanches seulement.		BATEAUX A VAPEUR		Les dimanches seulement.	
7 25	—	1 30	6 10	MORAT	6 55
7 25	1 25	4 50	6 10	ESTAVAYER	6 50

ANNONCES	
CANTONALES	NON CANTONALES
De 1 à 1 lignes 0 50	La ligne ou son espace 0 15
4 à 5 0 65	Répétition 0 10
6 à 7 0 75	Réclames 0 20
8 lignes et au delà, la ligne	0 30
Répétition 0 8	Avia mortuaire, minimum 2 —
Annonce tardive et lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrement, 50 centimes en plus.	
Dans la règle, le non payé se paie d'avance ou par remboursement.	

Bulletin météorologique — SEPTEMBRE

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

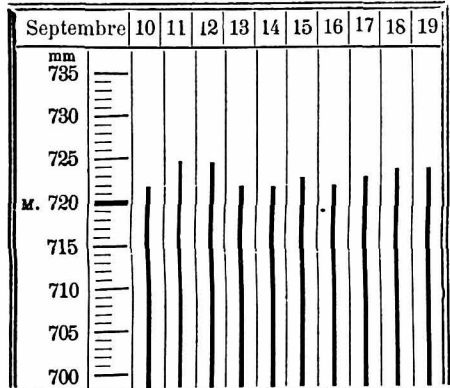
OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

JOURS	MOY-ENNE	MINI-MUM	MAXI-MUM	Baromètre MOYENNE	Pluie tombée	Vent domn.	ÉTAT DU CIEL
19	16.6	12.9	21.2	723.6		var. faib'	clair

Brouillard en bas Chaumont et sur le lac le matin. Soleil perce vers midi. Brouillard se dissipe à 12 1/4 heures.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0 suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719^m, 6



STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

17	17.3	15.6	20.4	670.9	0	faib'	nu.
----	------	------	------	-------	---	-------	-----

Quelques gouttes de pluie à 4 1/2 heures.

NIVEAU DU LAC:

Du 19 septembre (7 h. du m.):	429 m. 450
Du 20 »	429 m. 430

Température du lac: 18° 3/4

Extrait de la Feuille officielle

— Dépôt a été fait le 12 septembre 1892, au greffe de paix de la Chaux-de-Fonds, de l'acte de décès de François-Auguste-Alexandre Huguenin-L'Hardy, époux de Julie-Eugénie née Cuendet, horloger, décédé à l'hospice Saint-Jacques, à Besançon, le 29 juillet 1892. Ce dépôt est effectué en vue de faire courir les délais pour l'acceptation de la succession du défunt.

— Faillite de Grand-Guillaume-Perrenoud, Emile-Ali, faiseur d'échappements, domicilié à la Brévine, pour être liquidée en la forme sommaire. Tous les créanciers du failli doivent faire parvenir leurs réclamations ou leurs revendications à l'office des faillites, au Loole, jusqu'au vendredi 7 octobre 1892.

— Par jugement en date du 5 septembre 1892, le tribunal civil du district de La Chaux-de-Fonds a prononcé la faillite de la société l'Union des sociétés ouvrières, à la Chaux-de-Fonds. Par ordonnance du 12 septembre 1892, le même tribunal a prononcé la suspension de la liquidation ensuite du défaut de biens. Les créanciers de cette masse sont avisés qu'ils ont un délai de dix jours, soit jusqu'au 28 septembre 1892, pour réclamer l'application de la procédure en matière de faillite et d'en avancer les frais, faute de quoi la faillite sera clôturée

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE VALANGIN

HOTEL A LOUER

La Commune de Valangin remettra à bail par voie d'enchères publiques et aux

conditions qui seront préalablement lues, l'hôtel de la Couronne et ses dépendances.

Cet établissement est situé au centre du village, sur la route cantonale de Neuchâtel-Chaux-de-Fonds et Neuchâtel-Cernier-Saint-Imier; il renferme douze chambres, salles réservées, débit au plain-pied; bâtiment des mieux approprié; rapport assuré.

Dépendances.

Beau rural, savoir: Grange, écuries, remise; jardin. Suivant convenance, il pourrait être remis à bail avec l'hôtel, un certain nombre de poses de terre.

Entrée en jouissance le 23 avril 1893. Les enchères auront lieu au bureau communal, le samedi 8 octobre 1892, dès 1 heure après-midi.

Pour visiter les immeubles et prendre connaissance des conditions du bail, s'adresser au président du Conseil communal.

Valangin, le 31 août 1892.

Au nom du Conseil communal:

Le Secrétaire, Le Président,
Oscar LUTHI. Ernest TOUCHON.

Location des places pour vente de châtaignes

La Direction soussignée mettra en location, par voie d'enchères publiques, les divers emplacements pour la vente des châtaignes, le **lundi 26 septembre prochain, à 11 1/2 heures du matin**, à l'Hôtel municipal (Salle des Commissions).

Neuchâtel, le 19 septembre 1892.

Direction de Police.

IMMEUBLES A VENDRE

IMMEUBLE A VENDRE A NEUCHÂTEL

Afin de sortir d'indivision, les heirs de feu Ch. Fréd. Borel offrent à vendre l'immeuble qu'ils possèdent à Neuchâtel, rue des Moulins 13, comprenant 5 étages sur rez-de-chaussée, soit 10 logements et 1 magasin.

Situation centrale. — Produit assuré. — Rapport annuel: fr. 3000. — Assurance du bâtiment: fr. 42000.

Pour tous renseignements, s'adresser à MM. Frédéric Convert & fils, rue du Musée, chargés de recevoir les offres.

Le **jeudi 29 septembre prochain**, à 3 heures de l'après-midi, les héritiers de Jean-Frédéric Kiehl exposeront en vente par voie d'enchères publiques, en l'étude de P.-H. Guyot, notaire, Môle 1, à Neuchâtel, leur **part indivise** à l'immeuble qu'ils possèdent rue du Neubourg et qui forme l'article 290 du cadastre de Neuchâtel.

Cette part comprend trois appartements et dépendances.

Mise à prix: Fr. 10,000.

Rapport: 8 %.

Pour tous renseignements, s'adresser en l'étude du notaire chargé de la vente.

ENCHÈRES D'IMMEUBLE

Office des poursuites du Landeron

Mercredi 26 octobre 1892, à 9 1/2 h. du matin, à l'hôtel de ville du Landeron, il sera procédé à la vente par voie d'enchères publiques de l'immeuble, ci-après désigné, saisi au citoyen **Cosandier, Florian-Auguste**, fils de François-Louis, boucher, domicilié à Neuveville (Berne) savoir:

Cadastre du Landeron

Article 8, folio 47, n° 32. Les Novalis, vigne de 459 m². Limites: Nord, un sen-

tier public; Est, 1765; Sud, le lac de Biemme; Ouest, 2498.

Les conditions de vente seront déposées au bureau de l'Office des poursuites à partir du 1^{er} octobre 1892 à la disposition de qui de droit.

Sommaire est faite aux créanciers hypothécaires et à tous autres intéressés de produire à l'Office, dans le délai de vingt jours dès la première publication du présent avis, leurs droits sur l'immeuble, notamment leurs réclamations d'intérêts et frais.

La vente aura lieu conformément aux articles 133 et 143 de la Loi.

Donné pour trois insertions dans la Feuille d'avis.

Le Landeron, le 15 septembre 1892.

L'OFFICE DES POURSUITES,

Le Préposé,

C. F. WASSERFALLER.

Office des Faillites de Boudry

Les offres faites à la séance d'enchères du 3 septembre 1892, pour les immeubles dépendant de la masse bénéficiaire de **Chaboz, Pierre-Frédéric**, vivant vigneron à Boudry, n'ayant pas atteint le prix d'estimation, il sera procédé à la seconde vente prévue par l'article 258 de la loi fédérale sur la poursuite et la faillite.

Cette vente aura lieu par voie d'enchères publiques, le **samedi 22 octobre 1892, à 8 heures du soir**, à l'hôtel du Lion d'or, à Boudry. Les immeubles seront adjudugés définitivement au dernier enchérisseur et aux conditions dont il peut être pris connaissance à l'Office soussigné.

La dernière enchère a été: pour les articles 774, 775 et partie de l'article 373, ensemble de fr. 2025 et pour l'article 773 de fr. 440.

Donné pour trois publications dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Boudry, le 10 septembre 1892.

OFFICE DES FAILLITES:

Le Préposé,

Ad. TÉTAZ, greffier.

VENTE

D'UNE MAISON ET DÉPENDANCES A VILARS

Lundi 26 septembre 1892, dès 3 heures après midi, il sera exposé en vente par enchères publiques une maison renfermant deux logements, située au haut du village de Vilars, et les dépendances de cette maison, savoir: jardin de 96 m² et verger de 3654 m². Le bâtiment est assuré pour 3,200 fr.

La mise en vente aura lieu dans la maison même.

Pour tous renseignements, s'adresser au soussigné.

Cernier, le 15 septembre 1892.

C.-A. MONTANDON, not.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

On vendra par voie d'enchères publiques, **jeudi 22 septembre 1892, dès 9 h. du matin**, Place Purry:

11 montres argent pour hommes.

2 » » » dames.

1 » or » homme.

2 » » » dames.

2 chaînes de montre en argent.

1 » » or.

5 bagues or, des effets d'habillement, chaussures, couvertures et tapis, et un potager n° 20 avec accessoires et bouillire, et un régulateur neuf.

Neuchâtel, le 15 septembre 1892.

Grefte de paix.

Vente de Bois

Lundi 26 septembre, la Commune de Neuchâtel vendra aux enchères 2000 fagots

situés sur la route des Gorges du Seyon. Rendez-vous à 9 heures à Champagnoles.

ANNONCES DE VENTE

A vendre, faute d'emploi, un **calorifère inextinguible** de Junker & Ruh, n° 2, peu usagé. S'adr. à Mme veuve Knab, à Pesex.

LAIGRES A vendre, faute d'emploi, deux laigres ronds contenant ensemble 3000 pots fédéraux. S'adr. case 7, Neuchâtel.

Bouteilles et futailles

A vendre un millier de vieilles bouteilles et vingt futailles. S'adresser au Grand Hôtel de Chaumont.

L'OUVROIR

sera ouvert le 20 courant et la vente aura lieu chaque jour, rue du Château 12.

Raisins de table du Piémont excellents, jaunes, à fr. 3x50.

Raisins de table du Tessin 1^{er} choix, à fr. 2x50 la caisse de 5 kilos, franco contre remboursement. (2004 Lg) G. ANASTASIO, Lugano.

MAISONS DE MEUBLES

POUR PAPIERS PEINTS

ou d'Industrie artistique

On cherche à remettre la vente de **vitrauphanies** (imitation de vitraux peints). Cet article, d'un grand avenir, est **tout différent** de ce qui s'est fait jusqu'à ce jour; il est encore inconnu en Suisse. Entre autres, reproductions de célèbres tableaux de Saints (pour églises, etc.), et de sujets flamands.

Alfred VOGLER

Genève, rue de la Poste n° 1.

Représentant de la maison

VOGLER & KACHHOLZ

Etablissement d'industrie artistique

VITRAUPHANIE

(H. 7211 X.)

Il est mille cas où une personne bien portante tout autant qu'un malade n'a instantanément besoin **que d'une tasse** de bon bouillon. — Ce but est merveilleusement atteint par le

Grandes RATIONS
EN
15^{cts}
Dans tous les magasins d'épicerie et de comestibles, drogueries et pharmacies.

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison **JEANJAQUET & Cie.**
Fondée en 1833

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHÂTEL

BOIS à VENDRE

A vendre, en bloc ou par trois stères au moins:
39 stères rondins hêtre,
24 » sapin et branches hêtre.

Ce bois est situé sur la route des Gorges du Seyon et sera vendu à des conditions favorables.

S'adresser à Charles Lauener, maître-bûcheron, à Valangin.

Vins d'Algérie et d'Italie

Excellents vins de table, rouges et blancs. S'adr. à M. Ph. Colin, Maujobia 11, ou chez M. Fritz Verdan, Bazar Neuchâtelois.

PRESSOIR

de 30 à 40 gerles, en bon état, avec vis en fer. S'adresser à F. Hammer, entrepreneur, à Neuchâtel.

Propriétaires et Vignerons

Seul moyen d'améliorer et de doubler votre récolte à peu de frais et sans aucun falsification par l'emploi de l'**Extrait de fruits Duvivier**. S'adresser à M. Imer-Michel, à Neuveville (Berne).

La Société de Conserves alimentaires de la Vallée du Rhône, à Saxon, expédie du

RAISIN DU VALAIS

à 4 fr. 50 la caisse, franco de port et d'emballage.

MOUT

BLANC STADELLA, QUALITÉ PRIMA

Nous prenons les commandes de mout livrable fin septembre. S'adr. à **AMISANO frères**, Château 9.

— Achat des petites futailles —

MIEL DE FLEURS!! Meilleure qualité, garanti pur, sera envoyé en boîtes de 10 X, à 7 fr. 50, contre remb^t. Rod. Löwy, Verschetz (Hongrie, Sud). Raison sociale enregistrée judiciairement. (M. 3730 c. Z.)

Maux de dents, guérison instantanée par les **Gouttes odontalgiques**.

Dépuratif du printemps. Essence de saulepaille concentrée. Flacons à 2 fr. et 2 fr. 50.

Anémie, faiblesse générale, manque d'appétit. Prenez le Bitter ferrugineux au quinquina. Litre: 3 fr. 50; demi-litre: 2 fr.

PHARMACIE A. DONNER
Grand'rue, Neuchâtel

FAGOTS 2000 bons fagots de foyard de Roche-fort, à fr. 36 le cent, rendus à domicile. S'adr. chez Jean Badetscher, bûcheron, rue du Bateau 6.

MAISON PARISIENNE

SPÉCIALITÉ DE CORSETS sur mesure.

Véritables baleines, forme élégante et solide, depuis 18 Francs et au-dessus.

Chez M^{me} BIDAUX, corsetière
6, rue de l'Hôpital, 6, 2^{me} étage.

Au Magasin d'Épicerie et Crèmerie FRITZ-J. PRISI

3, Rue des Fausses-Brayes, 3

Reçu un joli choix de fromages gras, demi-gras et maigres, petites pièces de 15 à 20 kilos, qu'on vendra à un prix très avantageux. — Reçoit toujours les véritables chevrotins de la Vallée. — Tous les jours, beurre frais de table et à fondre.

FROMAGES à la Crème

dits Münster, nouvellement arrivés
à la Laiterie rue St-Maurice 1.

AU DÉPOT CENTRAL

DES

POUDRES FÉDÉRALES

7, Rue du Seyon, 7

NEUCHÂTEL

Assortiment complet d'articles pour la chasse.

Réduction de prix sur les douilles vides.

Accessoires

Grenaille de fer et plomb.

Artifices soignés.

Flammes de Bengale.

Lanternes vénitiennes.

Reçu un grand choix de mon-golfières en forme de ballon et animaux de tous genres.

— PRIX TRÈS MODÉRÉS —

On se lave volontiers au moyen de la

CRÈME DE LYS

DE BERGMANN

parce que celle-ci, tout en possédant les mêmes propriétés de purification que le savon, n'en contient pas trace, et par sa douceur rend la peau satinée et d'une blancheur parfaite. — En vente, en pots de fr. 1.50, chez R. HEDIGER, coiffeur.

M. C.-A. Périllard, Vieux-Châtel n° 6, offre à vendre, faute de place, un lit en noyer, à une personne, avec sommier à ressorts et matelas bon crin, un dit en sapin verni, avec sommier à ressorts et matelas bon crin, une table en noyer sur roulettes, longueur 1^m50, largeur 1^m, une forte échelle de 10 échelons.

LOTÉRIE

EXPOSITION FRIBOURG

Billet à 1 Fr. 10, chez

COURT & C^e, changeurs, Neuchâtel.

POTAGERS de différentes grandeurs, à vendre rue de l'Industrie 15, rez-de-chaussée.

14 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LE PENSATIVO

PAR

LUCIEN BIART

— Vous me racontiez donc, Rodriguez, dit le capitaine, que les nouvelles de ce matin sont assez inquiétantes pour nécessiter l'envoi d'un régiment à Guanajuato ?

— Oui, répondit le colonel; retranchés sur un sommet inaccessible, les bandits tiennent en échec les troupes envoyées contre eux. Ils ont dressé, au milieu de leur camp, une bannière sur laquelle, paraît-il, est inscrit en grosses lettres le mot « liberté ».

— Sous le régime paternel qui nous gouverne, s'écria le capitaine, la liberté que réclament ces malfaiteurs ne saurait être que celle du pillage et du vol. Vous me disiez encore qu'ils ont pu s'emparer par surprise du fortin du Présidio, qui commande la route ?

— Le vice-roi venait d'apprendre cette nouvelle lorsque j'ai quitté le palais, répondit l'officier, et c'est là un

Des Potages et du Concentré

viennent d'arriver chez
MAGGI J. JUNOD,
7, Rue de l'Industrie, 7

SALAMI

nouveau vrai Milanais.

Au magasin de Comestibles

Charles SEINET

8, rue des Épancheurs, 8

A VENDRE

La Commune de Corcelles-Cormondrèche offre à vendre, à moitié prix, deux tours avec trauils pour abattoirs, ayant peu servi. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Auguste Humbert, à Corcelles.

VENTE DE VINS VIEUX en bouteilles

L'hoirie Wittnauer met en vente par quantités de 50 bouteilles au moins, le solde des vins blancs et rouges, années 1884 et 1886, cru de la ville, de sa cave des Tourelles.

Les amateurs sont priés de s'inscrire à l'Étude Wavre.

CHÈVRES A vendre trois belles et bonnes chèvres. S'adresser à Alphonse Martin, à Montmoirin (Val-de-Ruz).

A vendre de gré à gré un mobilier de salon se composant de : un canapé, deux fauteuils, six chaises velours grenat, un piano avec chaise et casier, une table et une console noyer poli, une grande glace, étagères, quatre galeries de rideaux. En outre, un buffet de service, quelques tableaux. Petites consoles, lampes à suspension et autres, quelques articles de batterie de cuisine et une échelle en fer. S'adr. Étude Brauen, notaire, Trésor 5, jusqu'au 24 courant.

Avis au Public

Grande liquidation, 20 % de remise, dès aujourd'hui, au magasin de Robert PETER, à Corcelles; magasin comprenant: épicerie, clouterie, serrures, broserie, outils aratoires, etc.

ON DEMANDE A ACHETER

L'INTERMÉDIAIRE

18, Rue de l'Hôpital, 18
NEUCHÂTEL

On cherche à reprendre divers commerces d'épicerie, mercerie, etc., etc. A vendre divers immeubles de rapport situés au centre de la ville.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer un petit logement comprenant chambre, cuisine et dépendances. S'adr. rue du Château 4, rez-de-chaussée.

A louer, à La Coudre, trois logements, dont un de cinq pièces. S'adresser à C. Mossot.

véritable malheur, car les armes que les rebelles se sont appropriées serviront à commettre plus d'un assassinat. D'après les premiers rapports, les vingt soldats du fortin ont été massacrés, et leur mort va donner lieu à de terribles représailles. Les meneurs de cette entreprise sont insensés, s'ils espèrent pouvoir lutter avec l'Espagne.

— Etes-vous sûr de ne pas vous tromper, colonel ? dit froidement Cayétano. J'ai traversé les rangs de ceux que vous nommez des bandits, et j'ai vu des hommes qui, las d'obéir aux intrus que l'Espagne envoie pour les gouverner, veulent devenir leurs égaux et sont prêts à mourir pour atteindre ce but. Ceux que vous nommez des bandits, je les tiens, moi, pour d'héroïques citoyens.

— Des citoyens ! répéta le capitaine avec véhémence. Allons-nous donc reprendre notre querelle d'hier ? La reconnaissance t'égaré ; le roi d'Espagne est notre souverain, et quiconque méconnaît son pouvoir, est un bandit.

— Si le roi d'Espagne veut que l'on continue à lui obéir, mon père, qu'il écoute enfin les réclamations qui lui sont adressées depuis tant d'années, qu'il se montre équitable.

— Doit-il se laisser dicter des lois ?

— Pourquoi pas, si elles sont justes ? Nous ne sommes plus au lendemain de

A louer pour Noël, au-dessus de la gare, à un ménage tranquille, logement de trois chambres, cuisine et dépendances. Très belle vue. S'adres Rocher 24.

Pour de suite ou pour Noël, un beau logement de 5 pièces et dépendances. S'adresser au magasin de cuir Faubourg de l'Hôpital 1.

747 A louer, pour tout de suite, au centre de la ville, un logement de trois pièces. Prix : 450 fr. S'adresser au bureau du journal.

A louer pour Noël, rue de la Treille 4, un beau logement de quatre pièces et dépendances. S'adresser rue du Bassin n° 6, 2^{me} étage.

A louer, pour Noël, un appartement situé rue de l'Hôpital 12. S'adr. pour les conditions à M. A. Chatenay, et pour visiter l'appartement à M. Jean Wernly, demeurant dans la maison.

A louer pour Noël, Faubourg des Paros n° 41, un logement de quatre chambres, cuisine, cave et galetas. S'adresser à l'Étude Wavre.

A louer, à des gens tranquilles, joli logement de deux chambres et cuisine, à quelques minutes de la ville. S'adresser au bureau d'avis. 559

A louer, pour Noël prochain ou plus tôt, à Colombier, un appartement composé de six pièces, grand balcon, cuisine et dépendances, avec jardin et verger. S'adresser à M. A. Jacot, notaire, à Colombier.

CHAMBRES A LOUER

Deux belles chambres meublées sont à louer pour tout de suite. Passage Max. Meuron 2, 1^{er} étage.

Belle chambre meublée et chauffable. Rue Coulon 6, 1^{er} étage.

Chambre meublée pour un jeune homme. Rue du Coq d'Inde 24, 3^e étage.

Pour le 15 septembre, belle grande chambre meublée. Rue du Concert 2, au 3^{me} étage.

A louer, pour le 24 septembre, une jolie chambre meublée, au soleil. S'adr. Seyon 32, Tonhalle.

Chambre et pension pour jeunes gens. Rue de la Treille n° 4, 3^{me} étage.

Deux chambres meublées à louer, rue du Môle 1, 3^{me} étage.

Jolies chambres et pension très soignée, pour dames et messieurs, chez M^{me} Graber, rue Poutalès n° 2.

Belle chambre avec pension soignée, si on le désire. Rue Coulon 8, 2^{me} étage.

LOCATIONS DIVERSES

Domaine à louer à Chaumont

A remettre, dès le 23 avril 1893, le domaine de la ferme de l'Hôtel de Chaumont, ayant environ 19 poses de champs, 15 poses de prés et 20 poses de pâturages, maison de ferme, jardin et dépendances.

S'adres. pour visiter à M. O Kopschitz, Grand Hôtel de Chaumont, et pour les conditions à M. J. Wavre, avocat, à Neuchâtel.

la conquête, et tout homme né sur ce sol doit être libre.

— Prenez garde, senor, dit le colonel, vous parlez comme les séditeux.

— Je ne suis pas né en Espagne, répliqua l'ingénieur avec vivacité ; je suis Mexicain. Lorsque mes compatriotes s'armèrent et combattirent pour conquérir une patrie, je ne puis former des vœux qu'en leur faveur.

— Par le ciel ! s'écria le capitaine, est-ce bien mon fils qui parle ? est-ce bien lui qui oublie que mes cheveux ont blanchi au service de notre bien-aimé souverain ?

— Oui, reprit Cayétano avec amertume, vous avez vaillamment servi le roi, mon père, et vos glorieuses blessures vous ont valu le grade de capitaine, qu'en votre qualité de créole vous ne pouviez dépasser.

— Les créoles ont le droit de pétition, dit le colonel ; ils peuvent, par des voies légales, réclamer du roi une égalité qu'il est, j'en suis convaincu, prêt à leur accorder.

— Ils l'ont tenté, répondit Cayétano ; le roi ne les a jamais écoutés.

— Il les écoutera moins encore, reprit le colonel d'un ton conciliant, lorsqu'ils parleront les armes à la main. Quelle que soit la devise qu'ils inscrivent sur leur drapeau, n'en doutez pas, senor, les rebelles seront vaincus.

A louer de suite, au rez-de-chaussée, Faubourg de l'Hôpital 11, un grand local pour magasin, atelier ou entrepôt. S'y adresser.

(L'INDISPENSABLE)

BUREAU D'AFFAIRES

Fondé en 1878

DE

J.-ALBERT DUCOMMUN

NEUCHÂTEL

Demande pour St-Jean 1893, en ville, un beau et grand logement de 6 à 7 pièces et dépendances, situé à un 1^{er} et 2^{me} étage, avec balcon et au soleil levant.

Offre à louer pour le 15 octobre prochain, un logement en dessous de la ville, composé de 2 chambres, cuisine, bûcher, situé au 1^{er} étage et au soleil levant.

Offre à louer une chambre non meublée, pour le 15 octobre prochain ; elle est située au 1^{er} étage et au soleil levant.

PETIT HOTEL

CAFÉ-RESTAURANT

avec jardin ombragé et dépendances, à remettre, pour le 24 décembre 1892, à proximité d'une des principales gares du vignoble neuchâtelois et sur un passage très fréquent. Situation magnifique et bonnes affaires assurées à toute personne possédant les aptitudes et les connaissances du service. S'adr. pour renseignements sous initiales A. B. C. 8, poste restante, Neuchâtel.

ON DEMANDE A LOUER

Deux dames âgées, sans profession, demandent à louer un appartement de 2 ou 3 chambres et dépendances, pour le mois de mars ou avril, au rez-de-chaussée, 1^{er} ou 2^{me} étage, dans le bas de la ville ou des Faubourgs, recevant le soleil. S'adres. Place des Halles 9, 1^{er} étage.

Pour Noël, on demande à louer, en ville, un appartement d'environ 5 pièces et dépendances. Adresser les offres avec prix par écrit, sous initiales B. W. 761, au bureau du journal.

On demande à louer, de suite ou pour Noël, en ville, un appartement de 6 à 8 pièces, à un premier étage. Adresser les offres par écrit à B. B. 745 au bureau de la Feuille d'avis.

Un jeune ménage des plus sérieux cherche, pour St-Jean 1893, un bel appartement de 4 pièces avec dépendances, au soleil et si possible avec jardin ou véranda. Adresser les offres au bureau d'avis aux initiales M. B. D. 746.

OFFRES DE SERVICES

Une dame d'expérience cherche une place pour soigner une personne âgée ; elle accepterait au besoin la direction d'un ménage sans enfants. Références et renseignements à disposition. S'adresser Chemin de Comba-Borel 4, Neuchâtel.

Un valet de chambre connaissant bien le service de table et de maison, et pouvant fournir de bonnes références, cherche place. S'adresser à M. Louis Porret-Macé, Fresens.

— Oui, s'écria Cayétano, vingt fois, cent fois peut-être ; mais, à la longue, vous leur apprendrez à vous vaincre, et une bataille suprême anéantira votre puissance oppressive. Quoi ! senor, parce que le hasard vous a fait naître à deux mille lieues d'ici, je dois être votre inférieur ? Mon esprit repousse cette logique. Vous dominez par la force, c'est à la force qu'en appellent aujourd'hui les créoles pour conquérir le titre de citoyens, et je les approuve.

— Deviens-tu fou ? dit le capitaine qui regardait son fils avec indignation. Oublies-tu que contester le pouvoir du roi, c'est s'en prendre à Dieu dont il tient son sceptre, dont il est ici-bas le mandataire ? Où donc as-tu puisé tes détestables maximes ?

— Dans mon cœur et dans ma raison.

— Non ; je t'ai enseigné d'autres principes. Tu es resté durant quelques heures aux mains des traîtres, et leurs mensonges t'ont perverti.

— J'ai applaudi à leurs intentions et j'ai admiré leur courage, répondit le jeune homme, car ils ne méconnaissent ni Dieu ni le roi, comme vous paraissez le croire. Ils veulent simplement devenir des hommes en face de la loi, et ils se disposent à mourir pour conquérir ce droit.

— Vous êtes jeune et enthousiaste,

Une jeune Bernoise, parlant français, cherche place de suite ; elle sait faire la cuisine. S'adresser Parcs 4, 3^{me} étage.

Une jeune fille, Allemande, connaissant bien la couture, cherche une place de femme de chambre ou pour tout faire dans un petit ménage. Adresse : Le Secours, rue du Coq d'Inde 5.

Une jeune Vaudoise, bien recommandée, cherche une place de cuisinière ou pour tout faire dans un petit ménage. S'adresser Sablons 12.

Une jeune fille de la Suisse allemande, ayant déjà passé une année dans la Suisse française, désire se placer dans une famille où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans le français et dans les soins du ménage, ou chez une lingère pour apprendre la couture. Pour les conditions, s'adresser rue Saint-Honoré 1, 3^{me} étage, à gauche.

Une personne de 30 ans s'offre pour des journées ou pour faire des ménages. S'adresser rue des Moulins 45, chez Mme Kaufmann.

Une personne de toute confiance demande un bureau à faire. S'adresser rue Purry 6, à l'agence.

Une honorable famille de Moutier-Grand-Val cherche, pour une jeune fille qui aimerait à se perfectionner dans la langue française, une bonne place pour aider dans un ménage ou dans un magasin. L'on ne désire pas de gages, mais seulement qu'elle soit bien soignée. S'adresser à M. Paul Reuter, négociant, Neuchâtel.

743 Un homme âgé de 24 ans, de bonne conduite, ayant de bons certificats et possédant une belle écriture, demande une place de cocher-portier ou garçon de magasin. Le bureau de la Feuille d'avis indiquera.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

769 On demande, dans quinze jours ou un mois, une jeune fille allemande, gentille, propre et active, sachant bien faire la cuisine. S'adresser au bureau de la Feuille.

On cherche plusieurs bonnes filles de ménage, deux cuisinières et une femme de chambre, pour tout de suite, chez Mme Wittwer, Passage Max. Meuron 2, 1^{er} étage.

ON DEMANDE

pour la campagne, un cocher marié et parlant français ; il aura à soigner deux chevaux et à surveiller une écurie ; un homme ayant un peu connaissance de jardinier aurait la préférence. Postulants doivent stipuler leurs prétentions avec références à l'appui, au bureau de ce journal, sous les initiales N. A. C. 774.

On demande, pour le 1^{er} octobre, une bonne cuisinière d'un certain âge, bien recommandée. Bons gages. S'adresser Promenade Noire 5, rez-de-chaussée.

On demande, comme bonne et femme de chambre, une jeune fille parlant français, sachant coudre et repasser, et aimant les enfants. De bonnes recommandations sont exigées. Adresser les offres B. 102, poste restante, Neuchâtel.

On demande pour de suite une femme de ménage. Place d'Armes n° 5, au second, à gauche.

On demande de suite une bonne fille qui sache s'occuper de tous les travaux du ménage. Se présenter à Auvornier, chez M. Michel-Beaujon, greffier.

mon cousin, dit amicalement le colonel.

— Votre cousin ! répéta Cayétano. Oui, je dois devenir votre cousin, car votre supériorité usurpée nous enlève jusqu'aux cœurs de nos compatriotes. Ayant le choix, c'est vers le maître qu'elles lèvent leurs regards passionnés. Entre vous et moi, il ne s'agit pas de savoir qui est le plus intelligent, le plus instruit, le plus brave, le plus aimant. Vous êtes Espagnol, j'ai du sang indien dans les veines, la balance s'incline d'elle-même de votre côté. A vous toutes les supériorités, toutes les faveurs, toutes les amours ; vous serez général, vice-roi, que sais-je encore ! Quant à moi, si j'étais soldat comme l'a été mon père, après trente ans de loyaux services je deviendrais capitaine sous un colonel de vingt ans. Tenez, senor, haïssez-moi, car je vous hais.

Le colonel s'était levé, surpris du ton provocateur de Cayétano. Il regardait le jeune ingénieur avec attention ; une expression de tristesse assombrit soudain son visage.

— Je crois trop bien deviner la cause de votre injuste colère, dit-il avec émotion, et je ne veux pas vous répondre en ce moment. Je ne vous hais pas, moi ; je vous plains.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Un jeune et bon ouvrier relieur, âgé de 22 ans, Bâlis, cherche une place pour le 15 ou le 30 octobre. S'adresser sous chiffres B. T. 18, poste restante, Neuchâtel.

BOULANGER Un jeune homme, exempté du service militaire, cherche à se placer comme ouvrier boulanger. S'adresser au bureau du journal. 775

Pour se perfectionner dans le français, un jeune homme de la Suisse allemande, ayant fait un bon apprentissage de commerce et travaillé déjà depuis quelque temps comme commis, cherche engagement dans une bonne maison d'étoffes de la Suisse romande. Entrée à Nouvel-An; prétentions très modestes. S'adresser à M. Schmid, au magasin de fer A. Gyger, Neuchâtel.

Une ancienne maison de vins en gros, de la Suisse française, ayant belle clientèle, demande un voyageur expérimenté et de premier ordre. La préférence serait donnée à qui offrirait des garanties. Adresser les offres à A. C. 691, poste restante, Neuchâtel.

748 Une demoiselle de la ville, très recommandable, cherche à se placer comme caissière, demoiselle de magasin ou dame de compagnie. S'adresser au bureau de la feuille, qui indiquera.

APPRENTISSAGES

On demande un **apprenti menuisier-ébéniste**, qui serait logé et nourri, chez Louis Jacot, à Bevaix.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu dimanche, de la Boine au Temple du Bas, une petite montre en or avec chaîne courte. Prière de la rapporter, contre bonne récompense, Boine 4.

Perdu, de l'Évole à Boudry, par le Régional de 2 heures, une écharpe de dentelle noire. Prière de la rapporter, contre récompense, café du Nord, rue du Seyon, Neuchâtel.

Perdu dimanche, à Chaumont, un mantelet d'enfant, blanc avec boutons dorés. Le rapporter, contre récompense, rue Purry n° 4, au magasin de G. Pœtzsch.

AVIS DIVERS

Une jeune demoiselle se rendant en Bavière cherche compagne de voyage pour le 1^{er} octobre. S'adresser Seyon 38. — A la même adresse, on demande des jeunes filles comme apprenties lingères.

ON offre à tous en Suisse, hommes ou dames, occupation agréable sans quitter emploi, 2 à 3 h. par jour. Travail facile, bien payé, à la livraison. Ecrire à M. A. Laurent, 4, rue des Innocents, Paris.

PENSION POUR JEUNES GENS de bonnes familles chez un professeur du Gymnase libre, à Zurich. Éducation soignée. Vie de famille. Bonnes références. S'adr. à C. Wanner-Burckhardt, Zurich. (H. 3524 Z.)

Le docteur GEORGES DE MONTMOLLIN, Place des Halles, est absent.

Cayétano allait répliquer, son père lui coupa la parole.

— Par le ciel! dit le vétérinaire, les sourcils froncés, fit un pas vers son fils, vous êtes chez moi et vous osez outrager mon hôte, un serviteur du roi! Au même titre que vous contestez l'autorité de notre souverain, vous allez, sans doute, mépriser la mienne?

— Mon père...

— Oui, je ne suis que votre père.

— Je vous en prie, capitaine, laissez à don Cayétano le temps de réfléchir, de me mieux juger.

— N'intercédez pas pour moi, s'écria Cayétano: ne vous ai-je déjà pas dit que je vous hais?

— Assez, dit le capitaine, assez. Tu sais que ma volonté est inflexible, continua-t-il en se rapprochant de son fils, et tu viens d'insulter mon hôte.

— Votre hôte, mon père, porte une épée à côté; s'il trouve mes paroles offensantes, il peut m'en demander raison.

— Non, dit le colonel, ma position me l'interdit.

— Parce que je ne suis qu'un créole? s'écria Cayétano.

— Non; mais parce que vous êtes presque le frère de dona Laura.

Le capitaine, qui se disposait à reprendre la parole, s'arrêta en voyant accourir Huétoca, qui, en proie à un

BUREAU DE PRÊTS SUR GAGES

Ouvert de 9 h. du matin à 6 h. du soir

Prêts sur or et argent (montres, chaînes, couverts, etc.) — Discrétion absolue.

S'adresser au directeur, rue Coulou 12, rez-de-chaussée, à gauche, Neuchâtel.

HURNI-PHILIPPIN, jardinier, quartier de St-Nicolas, se recommande à MM. les propriétaires et architectes pour la création et l'entretien des jardins et vergers.

L'établissement horticole, nouvellement créé, est pourvu d'une quantité de plantons pour garniture de massifs. Pensées, Paquerettes, Silènes, Myosotis, Giroflées, etc. — Légumes. — Confection de bouquets et couronnes. S'adresser à l'Établissement ou à Mlle Bedeaux, Place d'Armes n° 1.

PRÊTS D'ARGENT

sur simple signature. S'adresser **case postale n° 19, à NEUCHÂTEL.**

Joindre un timbre pour la réponse.

Premier Institut de Coupe pour vêtements de dames et enfants.

M^{lle} **J. DUBOIS** ouvre dès aujourd'hui un Institut pareil à celui qu'elle a eu pendant nombre d'années à Dresde; le premier et seul diplômé avec médaille d'argent par l'Académie européenne, avec enseignement sur la manière de prendre ses mesures et couper ses patrons.

Les élèves travaillent pour leurs besoins personnels.

Apprêts, essayage, vente de patrons sur mesure.

Tout vêtement simple ou élégant est confectionné dans l'Institut, à prix modéré.

Les inscriptions sont reçues dès aujourd'hui, Avenue du Crêt 12.

Envoi de prospectus sur demande.

UNION COMMERCIALE NEUCHÂTEL

Les cours de langues française, allemande, anglaise et italienne; les cours de comptabilité, de droit commercial, de sténographie et de gymnastique, allant recommencer bientôt, les jeunes gens désireux de les suivre sont invités à s'adresser pour tous renseignements au président de la Société, M. Georges Sandoz, Industrie 1, par écrit ou verbalement, à son domicile, le soir, de 6 h. à 7 1/2 h.

Les cours sont entièrement gratuits pour les membres de la Société.

LEÇONS

On demande des professeurs pour l'enseignement des langues anglaise, allemande, française et italienne à plusieurs élèves qui désiraient suivre ces cours le soir.

Adresser les offres case postale N° 42, Neuchâtel.

trouble visible, se dirigea vers Cayétano.

— Qu'y a-t-il? lui demanda le jeune homme.

— Du mauvais temps, senor, dit le métis avec une grimace et en s'étreignant le cou; un familier du saint office est là; il vient vous chercher de la part du grand inquisiteur, afin de vous conduire au palais du vice-roi.

— Bonté du ciel! s'écria le capitaine alarmé, et dont la colère s'éteignit subitement. As-tu, par malheur, mon enfant, parlé au dehors comme tu viens de le faire ici? Colonel, je vous connais; vous allez, j'en suis sûr, vous venger de cette tête folle, en m'aidant au besoin à expliquer ses paroles. Elles sont provoquées, je me hâte de vous l'apprendre, par les violences qu'a subies Cayétano de la part d'un officier qu'il a rencontré sur la route de Guanajuato et qui lui a pris son cheval.

Votre bras, mon ami, je vous en prie. Au nom de ta mère, au nom de ton affection pour elle et pour moi, continua le vétérinaire qui saisit la main de son fils, surveille tes réponses et ne te les laisse pas dicter par le souvenir de l'injure qui trouble en ce moment ton esprit.

A peine rentrés dans la cour mauresque de l'habitation, le capitaine, le colonel et Cayétano se trouvèrent en face

Monsieur MANZETTI

Créateur de l'Éthéropathie

se trouvera à Neuchâtel, Jeudi 22 courant, consultations de 9 h. m. à 3 h. du soir

Grand Hôtel du Lac.

Pour renseignements, s'adresser à M. F. Verdan, Bazar neuchâtelois.

CHANT

M. TROYON, professeur

se rendra à Neuchâtel une fois par semaine, dès le commencement d'octobre, pour donner des leçons de chant. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Troyon, Valentin 2, Lausanne.

ATTENTION!

Une personne pouvant disposer de quelques heures le soir, désirerait donner des leçons de français, d'allemand et d'anglais; ou bien s'occuper d'écritures, ou d'un travail quelconque. S'adresser Môle 1, 3^me étage, Neuchâtel.

Une bonne tailleuse, robes et confections, se recommande pour de l'ouvrage, en journée ou à la maison. S'adresser chez Mme Grunig-Bolle, modes, rue du Seyon.

On voudrait placer dès Pâques prochain, pour une année, dans une bonne pension à Neuchâtel ou environs, une fille de 16 ans, de la Suisse orientale. Indépendamment de l'étude du français, elle devrait s'occuper des travaux du ménage et des ouvrages manuels. Faire ses offres en indiquant le prix, sous les initiales H. P. Z. 766, au bureau du journal.

M. le docteur E. Henry, Coq-d'Inde n° 10, est de retour.

Société de Tir

DES

SOUS-OFFICIERS NEUCHÂTEL

Assemblée générale extraordinaire

Mardi 20 septembre 1892

à 8 1/2 heures du soir, au local Café STRAUSS, 1^{er} étage.

Ordre du jour:

1. Tir-fête;
2. Divers.

Le Comité.

Achat et vente de valeurs à lots

Obligations des Communes fribourgeoises à intérêt 3% différé. Tirage: 30 septembre. Gros lot: fr. 7000. Remboursables au minimum à fr. 59.

Nous sommes vendeurs à francs 49. **COURT & C^e**, changeurs, Neuchâtel.

AVIS

La fabrique **Cosandier frères & C^e**, à Neuchâtel, ayant voulu imposer une baisse très forte à ses ouvriers remonteurs, est mise à l'**interdit** par le syndicat des repasseurs, démonteurs et remonteurs.

Par conséquent, il est interdit à tout ouvrier syndiqué de travailler pour cette maison.

LE COMITÉ.

d'un moine franciscain qui, accompagné d'un frère lai, se tenait sous le corridor.

— Que Dieu vous garde, mes frères! dit le religieux en soulevant l'immense chapeau blanc dont il était coiffé.

— Et que son nom soit à jamais béni, répondirent à la fois le capitaine et le colonel en baissant à tour de rôle la main que le moine leur tendait.

— Je vous demande pardon de vous déranger d'aussi bonne heure, reprit le franciscain; mais Leurs Excellences, le grand inquisiteur et le vice-roi, ont appris hier au soir l'arrivée de votre fils, qui, d'après le rapport de l'officier de garde à la porte de Saint-Lazare, est resté durant plusieurs heures au pouvoir des excommuniés qui troublent en ce moment la paix du roi.

— Est-ce là un crime? demanda Cayétano.

— Non certes, senor; mais Leurs Excellences, qui connaissent votre père et vous tiennent pour un fidèle sujet de Sa Majesté le roi, voudraient recueillir de votre bouche quelques renseignements sur le nombre et surtout sur les positions occupées par les bandits qui se sont emparés d'un convoi de poudre.

— Leurs Excellences, qui connaissent mon père, veulent donc m'élever à la dignité de délateur? dit avec ironie Cayétano.

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION de Boudry-Cortailod

Les actionnaires de la Société sont informés que le dividende sur leurs actions, fixé à 5%, pour l'exercice 1891/92, par l'assemblée générale des actionnaires, sera payé comme suit:

Pour Cortailod et la Fabrique: Au Collège de Cortailod, le jeudi 22 septembre, de 1 à 5 heures du soir;

Pour Boudry, à l'hôtel de ville de Boudry, le vendredi 23 septembre, de 1 à 5 heures du soir.

Tous les clients de la Société, propriétaires de carnets régulièrement établis et vérifiés, sont également informés que le paiement de la répartition à laquelle ils ont droit sur leurs achats, fixée au taux de 4%, s'effectuera les mêmes jours, aux mêmes heures et dans les locaux sus-désignés.

Cortailod, le 19 septembre 1892.

Le Gérant de la Société,
A. JEANMONOD.

CERCLE DU MUSÉE

Mardi 20 septembre, à 8 1/2 heures

GRANDE SOIRÉE MUSICALE ET FANTASTIQUE

offerte par

M. ET M^{me} WALTER

HAUTE PRESTIDIGITATION | MAGIE ÉLÉGANTE
CHANT ET MUSIQUE
— RÉPERTOIRE DES SALONS —

N.-B. — Si le temps le permet, la soirée aura lieu dans le jardin. Les amateurs de bon goût sont instamment priés d'y assister.

Messieurs les membres de la Société des sciences naturelles sont informés que la Société jurassienne d'émulation les invite à se faire représenter à sa session générale, qui aura lieu à Neuveville, lundi prochain, 26 septembre. Les membres qui auraient l'intention de participer à cette fête sont priés de s'inscrire jusqu'à jeudi prochain, auprès du soussigné, où ils pourront prendre connaissance des détails du programme.

Le Président,
O. BILLETTER, PROF.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesse de mariage.

Alexandre Levrat, chargeur-postal, Fribourgeois, et Lina-Bertha Stuber, cuisinière, Soleuroise; tous deux domiciliés à Neuchâtel.

Naissances

18. Johannes, à Johannes Schwarz, ouvrier papetier, et à Anna-Elisabeth née Bähler.

19. Louise-Marguerite, à Jacob Müller et à Barbara née Kohli.

Décès

16. Giovanni-Domenico Gardetto, charretier, époux de Marie-Emilie née Gardetto, Italien, né le 30 janvier 1847.

18. Rosa-Céline née Gassmann, horlogère, épouse de Paul-Alexandre-Charles Muriset, de Landeron-Combes, née le 11 novembre 1861.

— Oui, oui, s'empressa de répondre le capitaine, feignant de voir une plaisanterie dans les paroles de son fils, puis il se hâta d'adresser quelques questions au franciscain.

— Au nom des êtres qui vous sont chers, senor, dit rapidement le colonel à Cayétano, redevenez maître de vous. En ces temps de trouble, nul ne peut rien contre les rigueurs du saint office.

— Ainsi, colonel, vous me conseillez de mentir et de renier mes convictions?

— Le ciel m'en préserve! répondit à mi-voix l'officier; je vous engage seulement à respecter les lois en vigueur, à ne pas braver ceux qui ont mission de les appliquer.

Le capitaine, qui venait d'échanger quelques mots avec le moine, se rapprocha de Cayétano.

— J'en appelle de nouveau à ton cœur, lui dit-il à voix basse; quels que soient tes griefs, oublie-les pour ne songer qu'à ta mère et à moi.

— Soyez tranquille, mon père, répondit le jeune homme, je saurai me taire; j'ai besoin de ma liberté.

Pretenant alors son chapeau, que lui présentait Huétoca, il embrassa le vétérinaire, salua le colonel et se mit aux ordres du franciscain.

(A suivre.)

On peut vivement conseiller

aux personnes qui ont employé des préparations ferrugineuses contre les pâles couleurs, sans obtenir le résultat désiré, une cure régulière de véritable Cognac Golliez ferrugineux; depuis 18 ans, cet excellent produit s'est montré supérieur contre l'anémie, la faiblesse, les maux de cœur, aussi a-t-il été seul primé par 7 diplômes d'honneur et 14 médailles dans toutes les dernières Expositions.

Plus de 20,000 attestations en 18 ans. — En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans les pharmacies et bonnes drogueries.

Dépôt général: pharm. Golliez, Morat.

NOUVELLES POLITIQUES

France

M. Carnot, toujours très acclamé, a visité samedi matin l'hôpital, l'Hôtel-Dieu et l'hôpital des incurables de Poitiers. Le trajet s'est effectué sous une véritable pluie de fleurs. Le déjeuner a été servi à l'hôtel de la préfecture. M. Carnot s'est rendu ensuite à Châtellerault, où il a été également l'objet de chaleureuses ovations.

— Nous avons annoncé récemment qu'un débat sur la politique économique s'engagerait très probablement dès la rentrée des Chambres françaises à l'occasion de la discussion que provoquera inévitablement l'arrangement commercial conclu avec la Suisse pendant les vacances. On confirme que cet arrangement sera très vivement attaqué par les protectionnistes qui ne veulent à aucun prix ratifier les atténuations au tarif minimum que le gouvernement a cru devoir accorder à la Suisse, autant par des raisons politiques que par des motifs économiques.

Italie

On attache une grande importance aux expériences faites par le ministère de la marine à la Spezia. Au cours de ces expériences, un torpilleur a fait sauter sans difficulté un ponton qui n'avait pas coûté moins de 400,000 francs et qui représentait un nouveau modèle de navire récemment créé. Tous les navires de ce modèle devront être modifiés, puisque toutes les mesures de défense prises pour sauvegarder le ponton ne l'ont pas empêché de couler à pic en quelques instants.

Danemark

Une entente est à la veille de s'établir entre les partis libéraux danois et le gouvernement. Depuis plus de dix ans, on le sait, la Chambre des députés, le Folkething, refusait systématiquement le budget au cabinet Estrup que le roi, en dépit de toutes les consultations électorales, avait tout aussi systématiquement maintenu au pouvoir, sous prétexte qu'il avait l'appui du Landsting.

Les choses en étaient arrivées à ce point qu'à plusieurs reprises on put se croire à la veille d'une révolution. Le fait est que dans aucun pays constitutionnel on n'aurait supporté aussi longtemps une situation aussi anormale et aussi contraire aux traditions gouvernementales. Malgré le refus de la Chambre des députés, le ministère, présidé par M. Estrup, prélevait les impôts et mettait à exécution les lois que la Chambre haute seule avait approuvées. L'âme de la résistance à cet état de choses irrégulier avait été M. Berg. Depuis la mort de son chef, le parti libéral, déjà désuni de son vivant, s'est de plus en plus désagrégé et, las d'une lutte inutile, il serait à la veille de capituler. Il est vrai que cette capitulation n'irait pas sans compensation: M. Estrup et ses collègues se retireraient, en retour de quoi le parti libéral modéré allié à la droite du Folkething voterait un bill d'indemnité, le déchargeant des irrégularités de sa gestion.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— L'inauguration du congrès littéraire et artistique international a eu lieu samedi dans le salon de la municipalité à Milan. Beaucoup de congressistes italiens et étrangers, surtout français, sont présents. M. Pouillet, président de l'Association littéraire et artistique internationale, a remercié pour l'accueil fraternel des Italiens; il a fait l'éloge de l'Italie, mère des arts, et a exprimé sa très vive sympathie pour le roi et la reine. Les délégués des nations représentées au congrès ont parlé ensuite et ont remercié pour l'accueil cordial qui leur a été fait.

— Un commencement d'incendie s'est produit dimanche au théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, peu après la fin de la représentation. Il a pu être éteint après une demi-heure de travail.

— Un accident qui aurait pu avoir des suites graves est arrivé samedi à Guillaume II. Il passait au petit galop la revue d'une division. Son cheval entra tout à coup dans un fossé assez profond dissimulé par de hautes herbes. L'empereur fut désarçonné et précipité sur le sol, le cheval se releva et esquissa une grande volte autour de lui. Ni l'un ni l'autre n'avait de mal. Guillaume rassura sa suite effrayée et remonta en selle. Il avait perdu un talon de botte.

— Le shérif du comté de San-Francisco, juge à la cour suprême de cette ville, a été emprisonné pour avoir oublié de faire pendre, dans le délai voulu, un criminel condamné à mort. D'après les lois de Californie, le criminel bénéficiera, grâce à ce singulier oubli, d'une commutation de sa peine en celle de la détention perpétuelle.

— Des voleurs restés inconnus se sont introduits dans la nuit de vendredi dans le domicile du comte de Flandres, à Bruxelles, et ont dérobé toute l'argenterie, qui était de grande valeur.

— Un gros scandale à Berlin. Le *Kleine Journal* annonce que le baron Manteuffel, fils du défunt maréchal Manteuffel, vient d'être arrêté sous l'inculpation d'avoir prêté un faux serment.

— Un régiment dont tous les soldats portent besicles, voilà une véritable innovation. La population de Bucharest, voyant défiler jeudi le deuxième régiment de roshiori, a constaté que tous les hommes avaient des lunettes bleues. Des cas d'ophtalmie s'étaient déclarés dans la caserne et le ministre de la guerre a ajouté une paire de lunettes à l'équipement des soldats.

Le choléra.

— Le ministère hellénique applique les décrets relatifs aux quarantaines avec une rigueur qui n'épargne pas même les souverains. Il a été décidé que le roi Georges, revenant de France, subira le sort du commun des voyageurs.

On attend à Athènes le 27 octobre les princes héritiers de Russie et de Danemark, qui viendront assister aux fêtes des noces d'argent des souverains. Ces hôtes augustes du Roi seront aussi mis en quarantaine.

— Le cabinet canadien s'est réuni pour s'occuper de la question des quarantaines. Il a été décidé que tout voyageur arrivant de New-York par voie ferrée sera soumis à une quarantaine, à moins que le gouvernement de l'Etat du point de départ n'ait pris des mesures spéciales. Quant à la protestation des compagnies de navigation contre l'ordre des autorités de Québec, qui interdit le débarquement, on a décidé de permettre aux compagnies de contester devant les tribunaux la légalité de cette mesure. Le cabinet a, en outre, décidé que tout inspecteur des douanes serait également inspecteur de quarantaine avec le droit d'imposer une quarantaine aux trains.

— L'épidémie décroît dans toute la Russie. Il y a eu dimanche, à Pétersbourg, 41 cas et 25 décès.

A Bakou, il n'y a pas eu un seul cas nouveau depuis le 1^{er} septembre.

— On a compté dimanche, à Hambourg, 286 cas cholériques; 126 décès.

Un marchand de vieux habits et sa femme ont été arrêtés pour avoir contrevenu au règlement et vendu des habits ayant appartenu à des cholériques. Plusieurs personnes, qui en avaient achetées, sont mortes.

— Plusieurs cas de choléra sont signalés à Stettin.

— Une dépêche de Philadelphie dit qu'un jeune homme venant de New-York est mort dimanche du choléra.

NOUVELLES SUISSES

Mesures contre le choléra. — Le Conseil fédéral a adressé aux gouvernements de Neuchâtel et de Vaud une circulaire qui leur enjoint de procéder au transbordement des wagons directs, personnes et bagages, venant de Pontarlier, et de requérir au besoin le concours de la police.

Au Tessin, les mesures de désinfection prises vis-à-vis des voyageurs venant d'Italie ne sont pas de nature à entraver le trafic. Quant aux voyageurs, ils ne subissent aucun interrogatoire et ne sont soumis à aucune mesure s'appliquant à leur personne; même pour leurs bagages à main, on se contente de voir s'il y a du linge usagé ou sale. Alors seulement ce linge est désinfecté. Jusqu'ici, aucun voyageur ne s'est plaint de ces mesures, qui ne sont nullement draconniennes.

Gothard. — Les recettes du Gothard pour le mois d'août s'élèvent à 1,275,000 francs, c'est-à-dire à 25,000 fr. de plus qu'au mois d'août 1891. L'excédent des recettes sur les dépenses depuis le 1^{er} janvier jusqu'à fin août est de 675,000 francs, soit 37,000 francs de plus qu'en 1891.

Incubation de la fièvre aphteuse. — On attribue ordinairement à cette période de la surlangue une durée restreinte de un à quatre jours, mais il y a parfois des animaux chez lesquels le mal apparaît plus tard. Le dernier bulletin fédéral, n° 16, cite le cas d'un bœuf importé d'Italie depuis le 19 août, et sur lequel la surlangue n'est apparue que le 27. Ce fait doit rendre toujours plus attentif aux dangers que peuvent présenter les animaux importés de l'étranger.

BERNE. — La Société jurassienne d'émulation aura sa trente-neuvième session générale lundi prochain, 26 septembre, à la Neuveville. Voici le programme de cette journée:

10 heures. — Ouverture de la séance dans la salle du Musée: 1. Discours d'ouverture de M. le D^r Gross, président de la section. 2. Rapport général du secrétaire, M. le pasteur Quinche. 3. Affaires administratives, rapport du caissier, renouvellement du bureau central. 4. Rapport sur la question: *De l'avenir des Sociétés de secours mutuels*, par M. Ch. Favre, rapporteur général. 5. Communications diverses. 12 h. 1/2 — Banquet à l'hôtel du Faucon. 3 h. — Course en bateau à vapeur à l'île de Saint-Pierre; — éventuellement, visite au Schlossberg. 5 h. — Retour.

— La situation de la Banque d'es-compte de Saint-Imier est exactement la suivante:

Les malversations de Blattner s'élèvent à 53,000 fr.; les pertes pour mauvais crédits à 38,000 fr., soit au total 91,000 francs dont 14,000 fr. seulement sont couverts. Le capital-actions est complètement perdu. Le Conseil d'administration, pour parer à une liquidation, cherche à reconstituer un nouveau capital de 100,000 fr.; on convertirait en actions le 10% des dépôts, la commune de bourgeoise prendrait des titres pour 2000 fr. et le reste serait souscrit par des citoyens dévoués.

— L'assurance immobilière du canton de Berne subit, par l'incendie de Grindelwald, une perte de 655,441 fr., et par l'incendie de Saint-Stephan une perte de 162,985 fr. Pour Grindelwald, il existe une réassurance de 422,619 fr.

BALE-VILLE. — Le tribunal civil a rendu samedi matin son jugement dans le procès intenté au Jura Simplon par M^{me} veuve Kunz et M^{lle} Stehelin, à propos de l'accident de Mœnchenstein. Le jugement déclare le Jura-Simplon coupable de négligence dans l'exploitation, et le condamne par conséquent à payer les indemnités suivantes: 1^o à M^{me} Kunz-Hindberger la somme de 23,710 fr., plus 5377 fr. pour frais de procès et d'expertises; 2^o à M^{me} Julie Stehelin une indemnité de 24,850 fr., ainsi que 5377 fr. pour frais de procès et d'expertises. En ce qui concerne M^{lle} Stehelin, le tribunal a admis qu'elle pouvait, en cas de rechute, demander une nouvelle indemnité.

Les motifs du jugement sont fondés: 1^o sur l'inobservation de l'ordonnance du Conseil fédéral de 1880; 2^o sur l'expertise de M. Zublin, ingénieur du Central; 3^o sur le fait que les améliorations de la ligne, et particulièrement les travaux de renforcement des ponts réclamés par le Conseil fédéral n'avaient pas été exécutés.

SAINT-GALL. — Un incendie a détruit récemment la maison du charpentier Sprenger, à Nieder-Uzwil, et deux pauvres enfants ont été brûlés vifs. Dès le jour du sinistre, des soupçons s'élevèrent contre le propriétaire du bâtiment dévoré par les flammes, et ces soupçons ont pris peu à peu une telle consistance que l'arrestation a été ordonnée. La population est très excitée contre cet individu et elle demande qu'on lui applique une peine exemplaire.

VALLAIS. — Plusieurs marchés de vin de parchets de Sion ont été passés pour le prix de 53 et 54 centimes rendu sur wagon.

VAUD. — On lit dans le *Journal d'Yverdon*:

La vendange se fera, cette année, une quinzaine de jours plus tôt que de coutume, la maturité du raisin étant fort avancée. C'est donc le moment de chercher un nom pour le vin nouveau. L'usage veut que ce nom soit emprunté à l'événement le plus important de l'année. Or, pour nous, Vaudois, cet événement capital est, sans contredit, la séance du Grand Conseil du 6 mai, dans laquelle,

après une discussion pleine de dignité, nos députés de toute opinion votèrent à l'unanimité un ordre du jour par lequel ils s'engageaient à travailler ensemble au bien de la patrie vaudoise. Il n'y a pas à hésiter: le produit de nos vignes doit s'appeler, cette année, le *vin de l'union*.

— Un négociant du quartier de Saint-Laurent, à Lausanne, a eu récemment la chance de gagner un gros lot de 100,000 francs au tirage du Crédit foncier égyptien.

— Grand émoi mercredi dans un des magasins de la rue du Lac, à Vevey: Vers 1 heure de l'après-midi, des bruits étranges, précipités, se faisaient entendre dans le calorifère. Les demoiselles de magasin, anxieuses, vont chercher du renfort; on accourt, on ouvre le fourneau avec de sages précautions... Qu'est-ce qu'il en sort? — Un pauvre petit moineau, couvert de suie, qui, s'étant laissé choir dans la cheminée, venait de descendre les quatre étages dans le canal, en ramonant malgré lui les tuyaux. La porte du magasin étant ouverte, le petit ramoneur, sans aucun remerciement, s'envola au nez de ses sauveteurs.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Militaire. — Le Conseil d'Etat a nommé au grade de 1^{er} lieutenant d'infanterie, le lieutenant Jules de Pury, domicilié à Neuchâtel.

Régional P.-S.-C. — La recette du mois d'août s'est élevée à 6483 fr. 10, en augmentation de 198 fr. 96 sur celle d'août 1891.

Postes. — Dorénavant il est permis d'importer en Italie, par colis postaux ou articles de messagerie, de la viande de porc ou de la charcuterie faite avec cette viande provenant de la Suisse, à la condition que les envois en question soient accompagnés d'une déclaration de laquelle il résulte que la marchandise a été examinée et reconnue saine d'après les prescriptions existant en Suisse.

— Il résulte d'une communication de l'Administration des postes italiennes qu'ensuite de mesures sanitaires l'acheminement via Italie de colis postaux pour la Grèce ne peut être admis. Les colis postaux pour la Grèce doivent, en conséquence et jusqu'à nouvel ordre, être acheminés par Trieste. Les échantillons pour la Grèce doivent également emprunter jusqu'à nouvel ordre la voie de Trieste au lieu de celle de l'Italie.

Gymnastique. — Le département de l'Instruction publique invite les commissions scolaires à autoriser la présence d'un instituteur au cours d'enseignement de la gymnastique aux jeunes filles que la Société suisse des maîtres de gymnastique fera donner du 3 au 15 octobre, à Lausanne. Il accordera une certaine subvention à chacun des participants.

CERNIER, le 18 septembre 1892.
(De notre correspondant.)

Deux drames successifs sont venus apporter le trouble dans la vie si calme et si paisible de notre vallée.

Hier au soir, un vieillard originaire de Boudevilliers, ancien pensionnaire de l'asile de Beauregard, s'est suicidé aux Hauts-Geneveys, dans la forêt située au-dessus du village, au moyen d'un revolver. On ignore où il a pu se procurer l'argent nécessaire à l'achat de son arme.

Le même jour, aux Geneveys-sur-Cofrane, un journalier de 20 à 25 ans, connu pour son incohérence et son ivrognerie, avait été mis à la porte d'un établissement public à cause de son état d'ébriété. Il était environ 10 heures du soir. A ce moment quelques jeunes gens sortaient d'une répétition de la Société de musique. Ils furent accostés par cet individu qui bouscula un d'entre eux. Celui-ci le repoussa et l'envoya rouler au bord de la route. Ils continuèrent leur chemin. Pendant ce temps l'ivrogne s'était relevé, avait ouvert son couteau et se précipitant de nouveau sur son adversaire il lui en asséna un coup furieux qui lui fit une blessure de sept centimètres de longueur dans la région des côtes. Il fut immédiatement arrêté par deux témoins de la scène et enfermé au poste de police, d'où il a été transféré cet après-midi dans les prisons de Cernier. Le docteur appelé immédiatement pour panser le blessé, espère que le poumon n'a pas été atteint; mais il lui est impossible de rien préciser avant quelques jours. L'état du jeune homme est, dans tous les cas, assez grave.

CHAUX-DE-FONDS. — A la suite d'une séance, samedi soir, il s'est constitué une société de orémation qui fera une propagande active en faveur de l'incinération

des cadavres et de la création des ressources nécessaires pour doter la localité d'un crématorium.

CHRONIQUE LOCALE

Divertissements. — Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les exercices de prestidigitation de M. et M^{me} Walter qui, comme le portent nos annonces, auront lieu ce soir au Cercle du Musée.

Demain soir, nouvelle séance au Cercle libéral.

Assurances. — On nous fait observer que les polices d'assurances de la Bâloise délivrées dans plus de cent gares par des machines automatiques ne sont pas valables pour 24 heures seulement, — ainsi qu'avec les autres journaux nous l'avions dit, — mais pour 36 heures. Ils gardent, en effet, leur valeur jusqu'à midi du surlendemain du jour d'émission.

Effet des chaleurs. — On ne sera pas surpris, étant donné la haute température dont nous jouissons, qu'un de nos abonnés ait tué une vipère dimanche au bas du Sentier des poules, sur la côte de Chaumont. L'animal, qu'on nous a fait voir, mesurait 60 centimètres.

Fausse alerte. — Plusieurs habitants du haut de la ville apercevant hier après midi, vers deux heures, une forte fumée montant du Faubourg de l'Hôpital, crurent à un incendie; quelques-uns revêtaient déjà leur uniforme de pompier; mais la fumée devint moins épaisse et finit par disparaître. Il s'agissait d'un feu de cheminée, qu'un ramoneur, passant à point nommé devant la maison menacée, put éteindre sur-le-champ.

CORRESPONDANCES

NEUCHÂTEL, le 19 septembre.

Monsieur le rédacteur,

Il est pénible de constater que depuis quelques années, le Jeûne fédéral est devenu dans certaines localités de notre canton un prétexte de fête pour les débauchés de boissons alcooliques et leur clientèle ordinaire.

Si Neuchâtel n'est pas plus animé que d'habitude le troisième dimanche de septembre, d'auteurs, en revanche, s'enivrent consciencieusement à la montagne, et Chaumont donnait hier soir — malgré la présence de deux gardarmes très vigilants, mais qui ne pouvaient être partout à la fois — le triste spectacle de rixes et de scènes de sauvagerie qui ne sont pas précisément à l'honneur d'une population quelque peu policée.

Quand donc la préfecture prendra-t-elle sur elle d'interdire ce jour-là toute vente en plein air de vin, bière et autres alcools?

Cette mesure, réclamée au nom de la plus simple morale, aurait une influence légitime sur les quelques intempérants du coude et du poing qui assommaient hier de paisibles promeneurs en parodiant d'une voie avinée les deux premiers vers de la *Marseillaise*:

Allons enfants de la patrie,
Le jour du Jeûne est arrivé!

Agréés, etc.

Un de vos lecteurs.

Choses et autres.

*. Voici revenir les huitres, et les anecdotes huiত্রiformes. En voici une qui est curieuse:

M. Schalouchine, père des célèbres banquiers russes, était serf du comte Scheremetief. C'était un marchand fort riche. Plusieurs fois il avait offert à son maître jusqu'à 250,000 francs pour sa liberté, mais à aucun prix le comte ne voulait en entendre parler. Schalouchine se désolait. Étant serf, ses fils ne pouvaient hériter de sa fortune, ni se marier selon leurs goûts.

Un jour — au commencement de septembre — qu'il se rendait à Saint-Petersbourg pour une dernière tentative, il emporta un tonnelet d'huitres pour le comte, qui donnait précisément ce jour-là un splendide déjeuner, auquel il ne manquait que des huitres. Et comme Scheremetief s'emportait contre son maître d'hôtel, qui affirmait que ce mollusque était, pour le quart d'heure, introuvable à Saint-Petersbourg, on annonça le serf millionnaire:

— C'est encore toi! lui cria le comte, tu viens pour la libération? Tu sais que c'est inutile, je n'ai que faire de tes roubles. Mais tiens, trouve-moi seulement des huitres pour mon déjeuner, et je te donne la liberté.

Prenant les convives à témoin, Schalouch-

chine remercia son maître et alla chercher le tonnelet qui était dans l'antichambre. Une fois le couvercle ôté, le comte signa l'acte d'affranchissement aux applaudissements de toute la salle. Puis, se tournant vers celui qui, grâce à quelques douzaines d'huitres, devenait un homme:

— Monsieur, lui dit-il, veuillez prendre place et déjeuner avec nous.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 19 septembre.

Depuis deux jours, aucun fourgon ou wagon direct n'a passé la frontière française. Si les employés du Jura-Simplon n'ont pas exécuté tout de suite les ordres du Conseil fédéral, c'est qu'ils attendaient la confirmation de la dépêche du 14 courant.

Zurich, 19 septembre.

Les dix mille nouvelles actions du Nord-Est ont été souscrites en grande partie par les anciens actionnaires. Le reste a été souscrit cinquante et une fois.

Bâle, 19 septembre.

Le docteur Christ, avocat de la compagnie Jura-Simplon, fait appel du jugement rendu samedi dernier par le tribunal de Bâle dans deux demandes en dommages-intérêts pour la catastrophe de Mœnchenstein.

Paris, 19 septembre.

Un grave accident de chemin de fer s'est produit lundi à midi à la gare d'Alex, près de Valence (Drôme). Un train de voyageurs a été tamponné par un train de marchandises.

Le train de voyageurs allait dans la direction de Livron. Le choc a été épouvantable. De nombreux voyageurs étaient présents à la gare. Le premier moment de stupeur passé, on a organisé le sauvetage. Jusqu'ici on a retrouvé vingt morts.

Le nombre des blessés, dont plusieurs grièvement, est très grand. Des secours ont été rapidement organisés. Les ouvriers des forges et fonderies voisines de la gare sont accourus sur les lieux, ainsi que les médecins de Livron. On ne pense pas qu'il reste d'autres cadavres sous les débris amoncelés. On n'est pas fixé sur les causes de la catastrophe.

Paris, 19 septembre.

Par suite de l'état sanitaire, les compagnies de chemins de fer ont décidé de supprimer tous les trains de plaisir à destination de Paris à l'occasion du 22 septembre.

Bourse de Genève, du 19 sept. 1892

Actions	Obligations
Jura-Simplon. 113.75	3 1/2 fédéral. 102.—
Id. priv. —	3 1/2 id. ch. de f. —
Central-Suisse —	3 1/2 Gen. à lots 104.—
N-E Suis. anc. —	S.-O. 1878, 4 1/2 510.50
St-Gothard —	—
Union-S. anc. —	N.-E. Suis. 4 1/2 523.—
Banque fédér. —	Lomb. anc. 3 1/2 316.25
Union fin. gen. —	Mérid. ital. 3 1/2 297.75
Paris de Sétif. —	Douan. ott. 5 1/2 477.50
Alpines . . . —	Prior. otto. 4 1/2 437.50

Changes à Genève

Demandé	Offert	Argent fin au kilo
France . . . 99.97 1/2	100.02 1/2	Londres . 139.20
Londres . . . 25.17 1/2	25.20	Hambour 138.80
Allemagne 123.55	123.65	Francfort —.—

Esc. Genève 2 1/2 1/2

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

Nous sommes acheteurs (intérêts courus) de:

- 4 1/2 % Etat de Neuchâtel 1885, à 101.25 %.
- 3 1/2 % Etat de Neuchâtel 1891, à 100.— %.
- 4 % Municipalité du Locle 1885, à 100.25 %.

Nous sommes vendeurs (intérêts courus) de:

- 4 1/2 % Etat de Neuchâtel 1882, à 102 %.
- 3 1/2 % Etat de Neuchâtel 1887, à 98 %.
- 3 1/2 % Ville de Neuchâtel 1888, à 96 %.

Monsieur et Madame Camenzind et leurs enfants Henri, Anna et Eugène, Monsieur Johann Barth, Mademoiselle Marie Barth, Monsieur Jean Bellig, Monsieur et Madame Hammer-Barth, Monsieur et Madame Büttler-Egli, Monsieur Egli-Heer, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente,

Madame ELISABETH CAMENZIND née BARTH,

décédée à l'âge de 77 ans, lundi 19 septembre, à 7 heures du matin.

Père! je remets mon esprit entre tes mains.

Luc XXIII. v. 46.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi 21 courant, à 4 heures.

Domicile mortuaire: Hospice de la Côte, Corcelles.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.